



17 Bis Village de Cosqueville  
50330 VICQ-SUR-MER  
Tél : 02.33.54.31.96  
Fax : 02.33.54.77.95

Mail : vicqsurmer.mairie@orange.fr

## ARRETE DE VOIRIE PORTANT REGLEMENTATION DE CIRCULATION ET DE STATIONNEMENT

**A2022-005**

### **Le Maire de VICQ SUR MER**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Route,

Vu la demande de Madame Fabienne HAIRON, 50700 Valognes pour réaliser des travaux de réouverture de champs, à VICQ SUR MER, Village de Neville du 25 au 26 mars 2022 et/ou jusqu'à fin de travaux par l'entreprise BOUCE,

Considérant qu'il y a lieu d'assurer la sécurité publique pendant les travaux, les dispositions suivantes sont arrêtées :

**Article 1** – L'entreprise BOUCÉ est autorisée à intervenir à VICQ SUR MER, Village de Neville pour réaliser des travaux de réouverture de champs du 25 au 26 mars 2022 et/ou jusqu'à fin de travaux.

**Article 2** – La mise en place de la signalisation sera à la charge et sous la responsabilité de l'entreprise BOUCÉ.

**Article 3** – Le responsable de l'entreprise BOUCÉ et le chef de la brigade de gendarmerie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Vicq sur Mer, le 14 mars 2022

Le Maire,  
Richard LETERRIER

